



SOCIETES AUXILIAIRES ET SOCIETES LIEES IMPACTS DIRECT INDIRECT ET INDUIT SUR L'ECONOMIE GENEVOISE

Délia Nilles

Juin 2012

Sociétés auxiliaires et sociétés liées aux sociétés auxiliaires

Impacts direct, indirect et induit sur l'économie genevoise

Délia Nilles

Cette étude a été réalisée sur mandat du Département des affaires régionales, de l'économie et de la santé (DARES) de la République et Canton de Genève. Nous tenons à remercier Monsieur Pierre-François Unger, Conseiller d'Etat en charge du DARES, pour la confiance renouvelée à l'égard de l'Institut CREA.

L'étude a bénéficié du concours précieux de nombreuses personnes avec lesquelles nous avons pu avoir des discussions fructueuses et qui nous ont fourni des données sans lesquelles la présente étude n'aurait pas pu être menée à bien. Nous tenons à exprimer notre vive reconnaissance et nos remerciements à :

Mesdames

Sarah Busca Bonvin, Directrice générale adjointe, Administration fiscale cantonale
Emanuela Dose Sarfatis, Attachée de direction, DARES

Messieurs

Yves Gendraud, Directeur, Administration fiscale cantonale
Roland Rietschin, Membre de la direction, Office cantonal de la statistique (OCSTAT)

Notre gratitude va également aux personnes de l'OCSTAT qui nous ont fourni des informations ou banques de données supplémentaires, à savoir Messieurs Yannic Forney et Nicolas Müller.

Finalement, nous tenons à préciser que nous sommes bien entendu seule responsable du produit final.

Juin 2012

TABLE DES MATIERES

	Pages
Principaux résultats	1
Introduction	7
1. Impact direct	7
1.1 Sociétés et emplois	8
1.2 Domaines d'activité	9
1.3 Valeur ajoutée	13
1.4 Impôts	16
1.4.1 Sociétés	16
1.4.2 Personnes physiques	17
1.5 Impact direct total	18
2. Impact indirect	18
2.1 Impact indirect via les salaires	20
2.2 Impact indirect via les dépenses des sociétés	24
2.2.1 Sociétés liées	24
2.2.2 Sociétés auxiliaires	26
2.3 Impact indirect total	27
3. Impact induit et impact total	27
4. Impact d'un départ des sociétés auxiliaires	28
Remarques	30
Annexe 1 Valeur ajoutée et PIB	30
Annexe 2 Revenus et dépenses des ménages pour Genève	31

Les sociétés auxiliaires et sociétés liées dans l'économie genevoise

Valeur ajoutée, emplois en équivalents plein temps et masse salariale Parts dans le total cantonal

	Valeur ajoutée millions et %		Emplois EPT* nombre et %		Masse salariale millions et %	
Impact direct	3'721	9.4%	19'288	8.1%	2'469	10.7%
Impact indirect	2'604	6.6%	15'064	6.3%	1'446	6.3%
Impact direct+indirect	6'325	16.0%	34'352	14.4%	3'915	17.0%

* EPT = emplois en équivalents plein temps.

Impôts revenant au canton et aux communes Parts dans le total cantonal*

Impôts sur sociétés auxiliaires et liées millions et %		Impôts sur personnes physiques millions et %	
576	35.0%	435	12.9%

* Sociétés auxiliaires et liées : part dans le total des impôts des sociétés de capitaux et coopératives.

Personnes physiques : part dans le total de l'impôt sur le revenu de l'Etat.

Multiplicateur de l'emploi

Chaque emploi en équivalents plein temps dans les sociétés auxiliaires et liées permet d'en créer ou d'en maintenir 1,6 dans le reste de l'économie genevoise

Principaux résultats

Les résultats ci-dessous se réfèrent à l'année 2008, les données fiscales disponibles les plus récentes étant celles pour l'année 2008.

Les sociétés auxiliaires et sociétés liées aux sociétés auxiliaires représentent :

- | | | |
|--|---|-----------------|
| • 1'081 sociétés | } | impact direct |
| • 19'288 emplois en équivalents plein temps | | |
| • 3'721 millions de valeur ajoutée | | |
| • 1'011 millions d'impôts revenant au canton et aux communes | | |
| • 2'604 millions de valeur ajoutée supplémentaire | } | impact indirect |
| • 15'064 emplois en équivalents plein temps créés ou maintenus | | |
| • 3'267 millions de valeur ajoutée induite | } | impact induit |
| • 9'592 millions de valeur ajoutée globale | } | impact total |
| • un multiplicateur global de l'emploi de 2,6 | | |

D'une valeur ajoutée de 3'721 millions créée directement par les sociétés auxiliaires et liées, on passe, après avoir tenu compte de tous les effets indirects et induits, à une valeur ajoutée totale atteignant 9'592 millions, soit 2,6 fois plus, ce qui correspond également au multiplicateur de l'emploi, étant donné que la valeur ajoutée est calculée à travers les emplois en équivalents plein temps. Cela signifie que chaque emploi en équivalents plein temps existant dans les sociétés auxiliaires et liées permet de créer ou maintenir 1,6 emploi supplémentaire en équivalents plein temps dans le reste de l'économie.

Définition

Les sociétés auxiliaires sont des sociétés qui déploient l'essentiel de leurs activités commerciales à l'étranger, bénéficiant dès lors d'un traitement fiscal avantageux. Les sociétés liées aux sociétés auxiliaires sont, comme leur nom l'indique, étroitement associées aux activités des sociétés auxiliaires. Le risque est élevé qu'elles quittent le canton si les sociétés, auxquelles elles sont rattachées, disparaissent ou quittent elles-mêmes le canton. A noter que les sociétés liées ne bénéficient pas de statuts fiscaux spéciaux et sont par conséquent imposées de manière ordinaire.

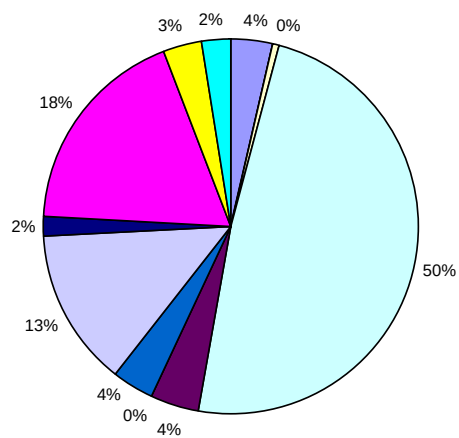
Impact direct

Les 1'081 sociétés auxiliaires et liées représentent 4,4% de l'ensemble des entreprises et sociétés dans le canton et 7,1% des emplois totaux des secteurs secondaire et tertiaire dans l'économie genevoise (sans les Organisations internationales gouvernementales). La part relative des emplois est donc légèrement supérieure à celle du nombre de sociétés. Les sociétés auxiliaires sont plus nombreuses que les sociétés qui leurs sont liées (945 vs 136) et leur nombre d'emplois est par conséquent également plus élevé (17'368 vs 3'864).

Les sociétés auxiliaires et liées se retrouvent presque exclusivement dans le secteur tertiaire, qui représente 96% du total des sociétés prises en considération ici. On relève toutefois une différence notable dans la répartition par branches entre les sociétés auxiliaires et les sociétés liées. Alors que les sociétés auxiliaires déploient leurs activités pour presque la moitié d'entre elles dans le commerce (48,8%), où elles représentent 52,7% des emplois, les sociétés liées sont, elles, majoritairement actives dans les services financiers et d'assurances, avec 42,6% du total de leurs sociétés et 42% de leurs emplois. Les sociétés auxiliaires et liées sont très peu actives dans l'industrie. Ces différences se reflèteront également dans la valeur ajoutée.

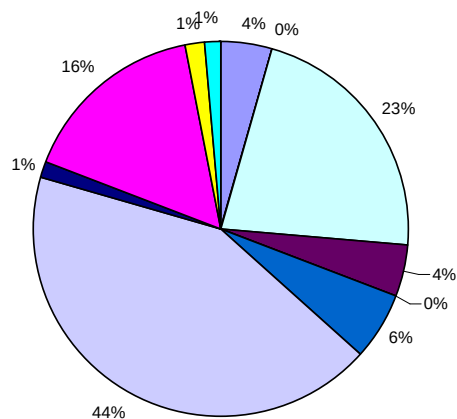
Répartition en %	sociétés auxiliaires		sociétés liées	
	nombre	emplois	nombre	emplois
Secteur secondaire	4.1	15.9	4.4	25.3
Industries manufacturières	3.7	15.9	4.4	25.3
<i>dont industrie chimique</i>	0.6	11.9	2.2	23.8
<i>fabric. de produits informatiques, électron., opt.</i>	1.1	1.2	1.5	0.2
Autres	0.4	0.0	0.0	0.0
Secteur tertiaire	95.9	84.1	95.6	74.7
Commerce	48.8	52.7	22.1	13.2
<i>dont commerce de gros</i>	45.2	51.6	19.9	12.5
<i>dont trading</i>	2.6	1.2	0.7	0.0
<i>commerce de détail</i>	3.2	1.0	1.5	0.5
Transports et entreposage	3.9	4.0	4.4	10.5
Hébergement et restauration	0.0	0.0	0.0	0.0
Information et communication	3.8	4.4	5.9	1.3
<i>dont programmation, conseil et autres activités inform.</i>	2.8	1.3	3.7	1.1
Activités financières et d'assurance	13.4	4.3	42.6	42.0
<i>dont activités des services financiers</i>	9.1	0.8	37.5	41.6
<i>dont activités des sociétés holding</i>	1.7	0.1	16.2	0.0
<i>autres activités des services financiers</i>	7.3	0.7	16.9	0.0
<i>assurance</i>	0.5	0.8	0.0	0.0
<i>activités auxiliaires de services financiers et d'ass.</i>	3.8	2.6	5.1	0.4
Activités immobilières	1.7	0.1	1.5	0.0
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	18.4	14.0	16.2	6.3
<i>dont activités juridiques et comptables</i>	2.8	0.4	4.4	0.4
<i>activités des sièges ; conseil de gestion</i>	9.3	9.2	8.8	2.5
<i>dont conseil de gestion</i>	6.9	1.3	3.7	0.0
Activités de services administratifs et de soutien	3.4	1.2	1.5	1.5
Autres branches du secteur tertiaire	2.4	3.6	1.5	0.0
Total	100.0	100.0	100.0	100.0

Sociétés auxiliaires répartition en %



Industries manufacturières	Construction	Autres	Commerce
Transports et entreposage	Hébergement et restauration	Information et communication	Activités financières et d'assurance
Activités immobilières	Activités spécialisées	Activités de services administratifs	Autres branches du secteur tertiaire

Sociétés liées répartition en %



Industries manufacturières	Construction	Autres	Commerce
Transports et entreposage	Hébergement et restauration	Information et communication	Activités financières et d'assurance
Activités immobilières	Activités spécialisées	Activités de services administratifs	Autres branches du secteur tertiaire

Valeur ajoutée

La valeur ajoutée de l'ensemble des sociétés auxiliaires et liées se monte à 3'721 millions, soit 9,4% de la valeur ajoutée totale du canton, la part des sociétés auxiliaires s'élevant à 7% et celle des sociétés liées à 2,4%. Pour les sociétés auxiliaires, c'est la branche du commerce qui prédomine avec une valeur ajoutée de 1'495 millions, soit plus de la moitié de la valeur ajoutée des sociétés auxiliaires. La valeur ajoutée de cette branche représente 23,6% de la valeur ajoutée de la même branche au niveau cantonal. Pour les sociétés liées, c'est la branche des activités financières qui prédomine avec 560 millions, soit 60% de la valeur ajoutée globale des sociétés liées. Cette branche contribue pour 6% à la valeur ajoutée de la même branche au niveau cantonal.

Valeur ajoutée (millions et %)	auxiliaires		liées	
	valeur ajoutée	part*	valeur ajoutée	part*
Secteur secondaire	544	7.7	193	2.7
Industries manufacturières	543	9.8	193	3.5
Autres	1	0.1	0	0.0
Secteur tertiaire	2'244	6.9	739	2.3
Commerce	1'495	23.6	88	1.4
Transports	78	10.3	48	6.3
Information et communication	119	8.8	5	0.4
Activités financières et d'assurance	245	2.6	560	6.0
Activités immobilières	2	0.3	0	0.0
Activités spécialisées et scientifiques	213	5.2	32	0.8
Services aux entreprises	18	3.3	6	1.0
Autres	73	0.8	0	0.0
Total	2'788	7.0	933	2.4

* Part dans la valeur ajoutée totale des mêmes branches au niveau cantonal.

La masse salariale annuelle distribuée par les sociétés auxiliaires et liées s'élève à 2,5 milliards, soit 10,7% de la masse salariale totale dans le canton.

Impôts

Pour les sociétés auxiliaires, le montant des impôts cantonaux et communaux sur le bénéfice et le capital ainsi que l'IFD sur le bénéfice atteignent 1'095 millions, dont 495 reviennent au canton et aux communes. Pour les sociétés liées, ces chiffres se montent à respectivement 122 et 81 millions. Au total, le canton et les communes bénéficient donc de 576 millions au titre d'impôts sur les sociétés auxiliaires et liées, auxquels s'ajoutent 435 millions au titre d'impôts sur le revenu des personnes physiques. Alors que les sociétés auxiliaires et liées ne représentent que 4,6% du nombre total de sociétés de capitaux et coopératives, leur part aux impôts de l'ensemble de ces sociétés est bien plus importante, car elle atteint 35%. Les sociétés auxiliaires et liées paient ainsi

proportionnellement nettement plus d'impôts que ne laisse prévoir leur part à la valeur ajoutée dans le canton qui s'élève à 9,4%.

Impact indirect

Les flux financiers générés par les activités des sociétés auxiliaires et liées et injectés dans l'économie sont une source de revenu pour les fournisseurs de biens et services et, par la suite, également un moyen de dépenses en biens et services, que ce soit à travers les salaires distribués ou les achats effectués par les fournisseurs auprès d'autres. L'impact indirect est une mesure, en termes de valeur ajoutée supplémentaire et d'emplois en équivalents plein temps créés ou maintenus, des effets qui passent par la chaîne des fournisseurs en biens et services de ces sociétés, soit à travers les salaires distribués, soit à travers les dépenses en biens et services des sociétés.

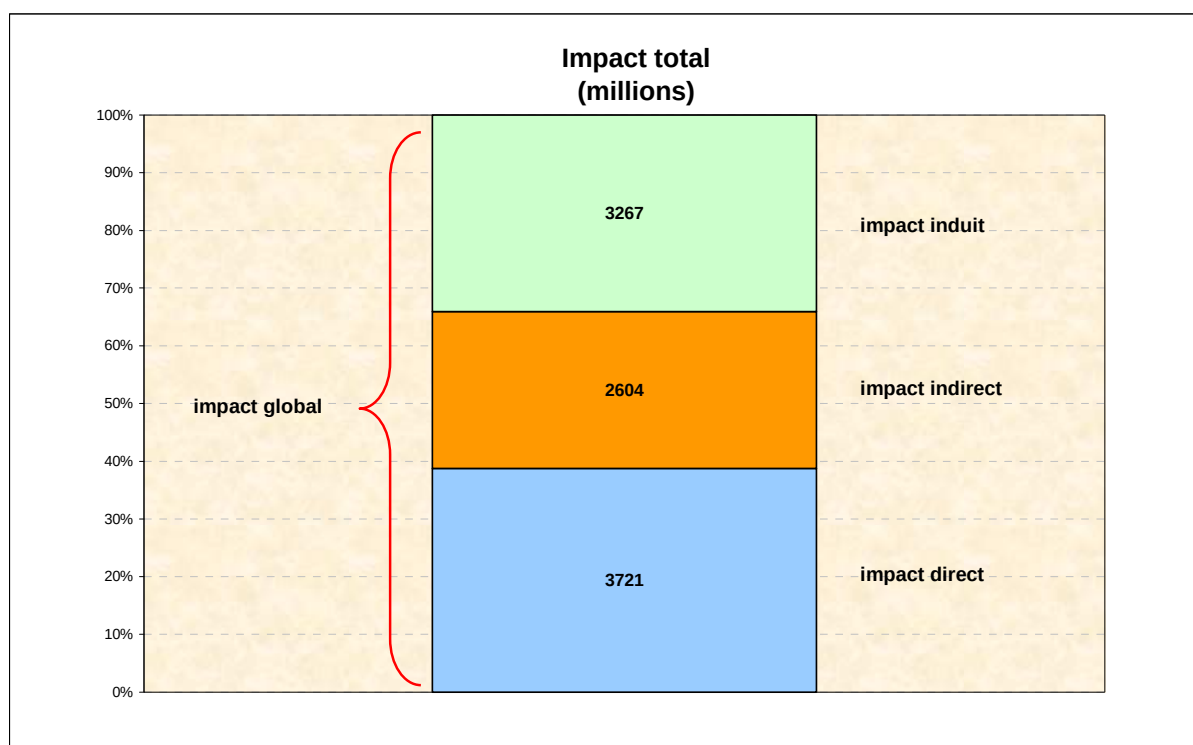
L'impact indirect total des activités des sociétés auxiliaires et liées ainsi que de leurs employés conduit à une valeur ajoutée supplémentaire de 2'604 millions. A cette valeur ajoutée supplémentaire sont associés 15'064 emplois en équivalents plein temps. L'effet multiplicateur de l'emploi est de 1,8, ce qui signifie qu'un emploi en équivalents plein temps dans les sociétés auxiliaires et liées permet indirectement de créer ou maintenir 0,8 emploi supplémentaire en équivalents plein temps à travers les dépenses des personnes travaillant dans ces sociétés et à travers les dépenses en biens et services des sociétés mêmes.

Impact induit

L'impact indirect n'est que la première étape d'une multitude d'autres impacts engendrés par les dépenses successives ou, en d'autres termes, par un effet d'entraînement des dépenses des impacts direct et indirect. La valeur ajoutée supplémentaire créée ainsi par l'impact indirect engendrera une nouvelle valeur ajoutée et ainsi de suite jusqu'à ce que toute la valeur ajoutée soit absorbée. L'impact induit est estimé à 3'267 millions.

Impact total en termes de valeur ajoutée

Si l'on additionne les impacts direct, indirect et induit, on aboutit à une valeur ajoutée globale estimée à 9,6 milliards. Au total, au vu de la méthodologie adoptée pour calculer les impacts susmentionnés, on obtient un multiplicateur de l'emploi de 2,6, c'est-à-dire qu'à chaque emploi en équivalents plein temps existant dans les sociétés auxiliaires et liées est associé 1,6 emploi supplémentaire en équivalents plein temps dans le reste de l'économie.



Il est difficile d'examiner comment se propagerait un départ des sociétés auxiliaires dans l'économie genevoise, d'autant plus que le risque est élevé que les sociétés qui leur sont liées, quittent également le canton. Les impacts, bien que négatifs en termes d'emplois, de valeur ajoutée, d'impôts, etc., pourraient se diluer en partie à travers le temps.

Mesurer correctement cet impact s'avère difficile et on ne peut que se référer aux chiffres mentionnés ci-dessus pour avoir une idée. Si ces sociétés disparaissaient du jour au lendemain, la perte immédiate pour l'économie genevoise serait équivalente à l'impact direct de 3,7 milliards, à laquelle s'ajouterait le manque à gagner pour le canton et les communes sous forme de pertes de recettes fiscales pour un total 1'011 millions. S'y grefferaient par-dessus tous les effets indirects tels que ceux sur le marché de l'emploi, par exemple.

Introduction

L'objectif de la présente étude est d'analyser l'impact direct et les impacts indirect et induit sur l'économie genevoise des sociétés auxiliaires, qui déploient l'essentiel de leurs activités commerciales à l'étranger, et des sociétés liées aux sociétés auxiliaires, qui, comme leur nom l'indique, sont étroitement associées aux activités des sociétés auxiliaires. De façon schématique, les trois impacts susmentionnés se résument ainsi :

- impact direct : mesure la création directe de richesse (essentiellement valeur ajoutée et impôts) à travers les activités des sociétés ;
- impact indirect : mesure le surplus de valeur injectée dans l'économie genevoise à partir des dépenses des sociétés et employés ;
- impact induit : mesure l'effet d'entraînement à travers les dépenses successives engendrées par les impacts directs et indirects.

La première partie de la présente étude examine l'impact direct de ces sociétés sur l'économie genevoise. Les deuxième et troisième parties ajoutent la composante de l'impact indirect et de l'impact induit. Le but est d'estimer l'effet multiplicateur des activités de ces sociétés, à savoir la création supplémentaire de valeur ajoutée ainsi que la création ou le maintien des emplois associés. Les estimations auxquelles nous aboutirons donneront une idée de la perte pour l'économie genevoise en termes de valeur ajoutée, d'emplois et d'impôts, dans l'hypothèse où ces sociétés quitteraient le territoire genevois.

Les analyses et estimations qui suivent se réfèrent à l'année 2008, étant donné que les chiffres les plus récents disponibles concernant l'imposition de ces sociétés sont ceux de l'année 2008.

1. Impact direct¹

Dans cette partie, nous estimerons l'impact direct à travers le nombre de sociétés auxiliaires et de sociétés liées aux sociétés auxiliaires, le nombre d'emplois et la valeur ajoutée correspondante. Par la suite, nous appellerons les sociétés susmentionnées simplement sociétés auxiliaires et liées. D'abord nous décrirons le nombre de sociétés auxiliaires et de sociétés liées ainsi que les emplois correspondants. Après avoir décrit ces sociétés en termes de nombre et d'emplois, nous examinerons ensuite les branches d'activités dans lesquelles elles sont actives ainsi que leur impact sur l'économie

¹ Tous les chiffres mis à notre disposition ont été spécialement établis pour cette étude par l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT) et l'Administration fiscale cantonale (AFC). Nous tenons à leur réitérer nos plus vifs remerciements.

genevoise en termes de valeur ajoutée, cette dernière étant une des variables communément utilisée pour évaluer le poids des activités d'une société ou d'une branche dans une économie. Le montant des impôts imputables à ces sociétés et aux personnes y travaillant viendra compléter le tableau et permettra de déduire une estimation de l'impact direct total.

1.1 Sociétés et emplois

Dans la législation genevoise, les sociétés auxiliaires (mixtes ou de domicile) sont en grande partie des sociétés de capitaux ou des sociétés coopératives, dont les activités commerciales se déploient pour l'essentiel à l'étranger². Les sociétés auxiliaires implantées dans le canton peuvent y exercer une activité commerciale accessoire atteignant au maximum 30% du total de leurs activités. Pour les revenus de source étrangère, les sociétés auxiliaires peuvent bénéficier, au plan cantonal et communal, d'un taux d'imposition réduit, selon l'importance de l'activité administrative ou commerciale. En revanche, les revenus de source suisse sont imposés au taux normal de l'impôt sur le bénéfice. Ces sociétés bénéficient donc d'un traitement fiscal avantageux justifié par le fait que le bénéfice imposable vient en majeure partie de l'étranger.

Les sociétés liées aux sociétés auxiliaires sont des sociétés qui appartiennent au même groupe qu'une société auxiliaire, mais qui sont imposées de manière ordinaire. Elles exercent des activités sur sol genevois uniquement ou en grande partie grâce à leur lien avec les sociétés auxiliaires. Le risque est élevé qu'elles quittent le canton si les sociétés, auxquelles elles sont rattachées, disparaissent ou quittent elles-mêmes le canton. Dans ce qui suit nous appellerons ces sociétés simplement sociétés liées.

Du tableau 1, qui indique le nombre de sociétés auxiliaires et liées ainsi que les emplois correspondants, on déduit que les sociétés liées représentent 12,6% de l'ensemble de ces deux types de sociétés et 18,2% des emplois. Alors que le nombre total de sociétés (1'081) représente 4,4% du total des entreprises dans le canton en 2008, la part du nombre d'emplois est plus importante et atteint 7,1% des emplois totaux des secteurs secondaire et tertiaire de l'économie genevoise en 2008, sans les emplois des Organisations internationales gouvernementales (tableau 2). La taille moyenne (emplois par société) est de 18 emplois pour les sociétés auxiliaires et de 28 pour les sociétés liées. A titre de comparaison, la taille moyenne pour l'ensemble des entreprises établies dans le canton s'élève à 14 en 2008.

² Pour une définition au niveau national, voir *L'imposition des personnes morales*, Conférence suisse des impôts, Berne, 2010.

Tableau 1
Sociétés auxiliaires et liées en 2008
Nombre et répartition en %

	sociétés		emplois		taille moyenne ¹
	nombre	part (%)	nombre	part (%)	
sociétés auxiliaires	945	87.4	17'368	81.8	18
sociétés liées	136	12.6	3'864	18.2	28
total	1'081	100.0	21'232	100.0	20²

Source : Office cantonal de la statistique et Administration fiscale cantonale, Genève.

¹ Nombre d'emplois par société.

² S'agissant de taille moyenne, les chiffres ne s'additionnent pas entre sociétés auxiliaires et sociétés liées.

Tableau 2
Sociétés auxiliaires et liées en 2008
Part dans le total cantonal des entreprises et des emplois* (%)

	sociétés auxiliaires	sociétés liées	Total
sociétés	3.8	0.6	4.4
emplois	5.8	1.3	7.1

* Emplois des secteurs secondaire et tertiaire, sans OIG.

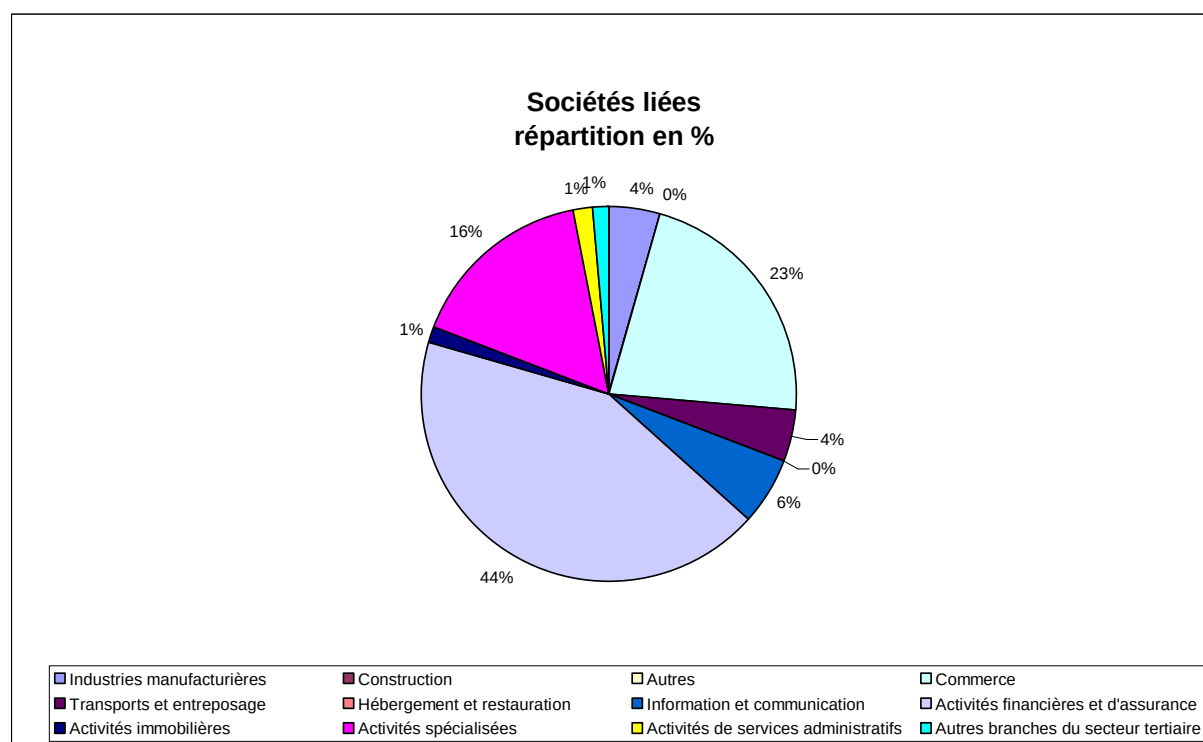
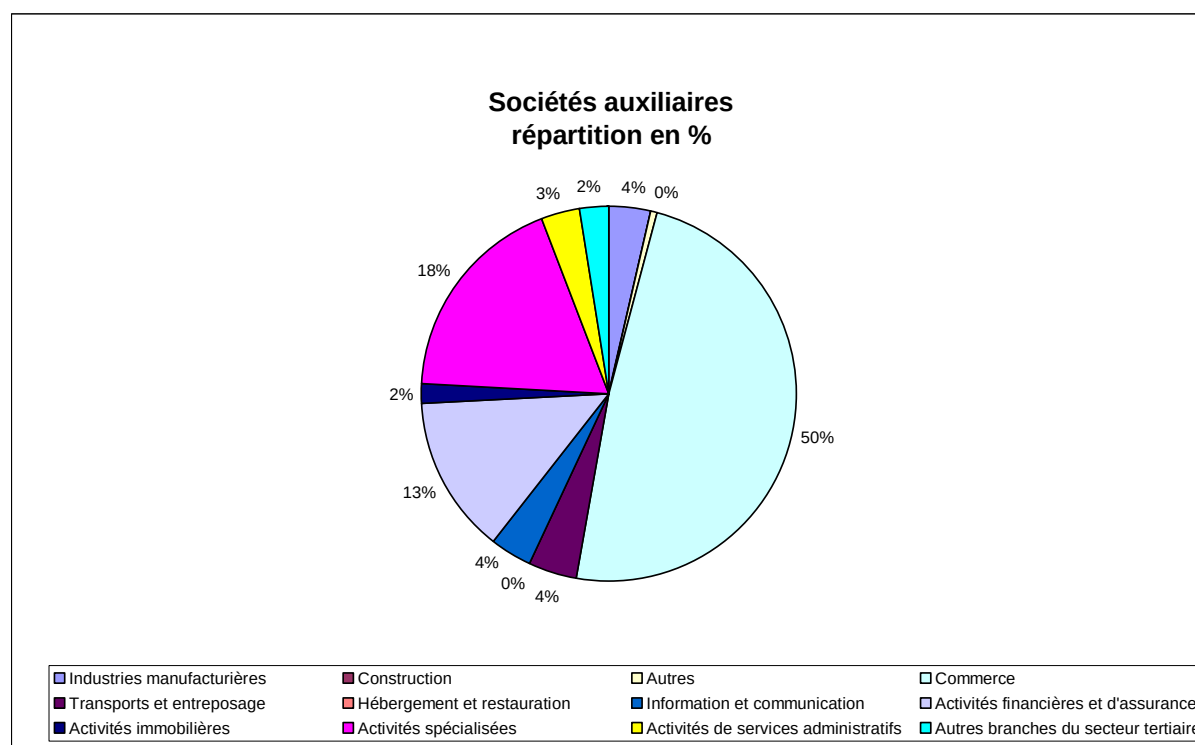
1.2 Domaines d'activité

Après avoir examiné les sociétés auxiliaires et liées en termes de nombre et d'emplois associés, nous analysons dans ce qui suit les branches d'activité dans lesquelles elles sont actives.

Il ressort des tableaux 3a et 3b que les sociétés auxiliaires et liées se retrouvent presque exclusivement dans le secteur tertiaire, puisque ce dernier représente 95,8% du total des sociétés prises en considération ici. En revanche, la part de l'emploi est proportionnellement moins élevée avec 82,3% pour l'ensemble des deux types de sociétés. On note toutefois une différence marquée dans la répartition par branches entre les sociétés auxiliaires et les sociétés liées (voir aussi le graphique 1). Parmi les sociétés auxiliaires, c'est la branche du commerce (y compris le négoce) qui est prépondérante, puisque 48,8% des sociétés auxiliaires sont actives dans le commerce et constituent plus de la moitié des emplois (52,7%). La branche des activités financières et d'assurances ne représente en revanche que 13,4% des sociétés auxiliaires et 4,3% des emplois. L'inverse se vérifie pour les sociétés liées, qui sont actives majoritairement dans la branche finance et assurances, qui représente 42,6% des sociétés liées et 42% des emplois correspondants. Le poids de la branche du commerce n'est toutefois pas négligeable avec 22,1% des sociétés liées et 13,2% des emplois.

Les sociétés auxiliaires et liées se trouvent donc quasi exclusivement dans le secteur tertiaire et, dans ce dernier, les sociétés auxiliaires déploient leurs activités pour presque

la moitié dans le commerce, alors que les sociétés liées sont majoritairement actives dans les services financiers et assurances. Les sociétés auxiliaires et liées sont peu actives dans l'industrie et dans le secteur secondaire en général, contrairement à ce qui se passe pour l'économie genevoise dans son ensemble où le secteur secondaire représente environ 16% du total des emplois (sans les organisations internationales).



Graphique 1

Tableau 3a
Sociétés auxiliaires et liées, selon la branche d'activité, 2008
Nombre et répartition en %

	sociétés auxiliaires		sociétés liées		total	
	nombre	part (%)	nombre	part (%)	nombre	part (%)
Secteur secondaire	39	4.1	6	4.4	45	4.2
Industries manufacturières	35	3.7	6	4.4	41	3.8
<i>dont</i> industrie chimique	6	0.6	3	2.2	9	0.8
fabrication de produits informatiques, électron. et optiques	10	1.1	2	1.5	12	1.1
Autres	4	0.4	0	0.0	4	0.4
Secteur tertiaire	906	95.9	130	95.6	1'036	95.8
Commerce	461	48.8	30	22.1	491	45.4
<i>dont</i> commerce de gros	427	45.2	27	19.9	454	42.0
<i>dont</i> trading	25	2.6	1	0.7	26	2.4
commerce de détail	30	3.2	2	1.5	32	3.0
Transports et entreposage	37	3.9	6	4.4	43	4.0
Hébergement et restauration	0	0.0	0	0.0	0	0.0
Information et communication	36	3.8	8	5.9	44	4.1
<i>dont</i> programmation, conseil et autres activités informatiques	26	2.8	5	3.7	31	2.9
Activités financières et d'assurance	127	13.4	58	42.6	185	17.1
<i>dont</i> activités des services financiers, hors assurances	86	9.1	51	37.5	137	12.7
<i>dont</i> activités des sociétés holding	16	1.7	22	16.2	38	3.5
autres activités des services financiers	69	7.3	23	16.9	92	8.5
assurance	5	0.5	0	0.0	5	0.5
activités auxiliaires de services financiers et d'assurances	36	3.8	7	5.1	43	4.0
Activités immobilières	16	1.7	2	1.5	18	1.7
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	174	18.4	22	16.2	196	18.1
<i>dont</i> activités juridiques et comptables	26	2.8	6	4.4	32	3.0
activités des sièges ; conseil de gestion	88	9.3	12	8.8	100	9.3
<i>dont</i> conseil de gestion	65	6.9	5	3.7	70	6.5
Activités de services administratifs et de soutien	32	3.4	2	1.5	34	3.1
Autres branches du secteur tertiaire	23	2.4	2	1.5	25	2.3
Total	945	100.0	136	100.0	1'081	100.0

Source : Office cantonal de la statistique et Administration fiscale cantonale, Genève, et calculs propres.

Tableau 3b
Emplois associés aux sociétés auxiliaires et liées, selon la branche d'activité, 2008
Nombre et répartition en %

	sociétés auxiliaires		sociétés liées		total	
	nombre	part (%)	nombre	part (%)	nombre	part (%)
Secteur secondaire	2'770	15.9	978	25.3	3'748	17.7
Industries manufacturières	2'762	15.9	978	25.3	3'740	17.6
<i>dont</i> industrie chimique	2'073	11.9	919	23.8	2'992	14.1
fabrication de produits informatiques, électron. et optiques	213	1.2	7	0.2	220	1.0
Autres	8	0.0	0	0.0	8	0.0
Secteur tertiaire	14'598	84.1	2'886	74.7	17'484	82.3
Commerce	9'150	52.7	509	13.2	9'659	45.5
<i>dont</i> commerce de gros	8'967	51.6	484	12.5	9'451	44.5
<i>dont trading</i>	208	1.2	0	0.0	208	1.0
commerce de détail	178	1.0	21	0.5	199	0.9
Transports et entreposage	690	4.0	405	10.5	1'095	5.2
Hébergement et restauration	0	0.0	0	0.0	0	0.0
Information et communication	758	4.4	49	1.3	807	3.8
<i>dont</i> programmation, conseil et autres activités informatiques	218	1.3	44	1.1	262	1.2
Activités financières et d'assurance	741	4.3	1'621	42.0	2'362	11.1
<i>dont</i> activités des services financiers, hors assurances	146	0.8	1'606	41.6	1'752	8.3
<i>dont</i> activités des sociétés holding	11	0.1	0	0.0	11	0.1
autres activités des services financiers	118	0.7	0	0.0	118	0.6
assurance	147	0.8	0	0.0	147	0.7
activités auxiliaires de services financiers et d'assurances	448	2.6	15	0.4	463	2.2
Activités immobilières	10	0.1	0	0.0	10	0.0
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2'424	14.0	243	6.3	2'667	12.6
<i>dont</i> activités juridiques et comptables	70	0.4	14	0.4	84	0.4
activités des sièges ; conseil de gestion	1'598	9.2	96	2.5	1'694	8.0
<i>dont</i> conseil de gestion	234	1.3	0	0.0	234	1.1
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	200	1.2	59	1.5	259	1.2
Autres branches du secteur tertiaire	625	3.6	0	0.0	625	2.9
Total	17'368	100.0	3'864	100.0	21'232	100.0

Source : Office cantonal de la statistique et Administration fiscale cantonale, Genève, et calculs propres.

Quant à la taille moyenne de ces sociétés, le tableau suivant indique que, dans le secteur tertiaire, où elles sont majoritaires, les sociétés auxiliaires et liées sont de taille moyenne légèrement supérieure à celle de l'ensemble des entreprises établies dans le canton. Toutefois on note des différences notables au niveau des branches. Ainsi, pour la branche des activités financières et d'assurances, la taille moyenne des sociétés auxiliaires est nettement inférieure à celle des entreprises du canton, alors que celle pour les sociétés liées est nettement supérieure. Dans la branche du commerce, la taille moyenne pour les sociétés auxiliaires et pour les sociétés liées dépasse largement celle pour l'ensemble des entreprises. Ceci confirme ce que nous avons mentionné plus haut, à savoir que ces sociétés sont surtout actives dans les branches du commerce et de la finance. Dans le secteur secondaire, où elles sont pourtant peu présentes, la taille moyenne des sociétés auxiliaires et liées dépasse néanmoins largement celle de l'ensemble des entreprises du secteur secondaire au niveau cantonal.

Tableau 4
Sociétés auxiliaires et liées
Taille moyenne

	total entreprises¹	auxiliaires	liées
Secteur secondaire	13	71	163
Industries manufacturières	18	79	163
Secteur tertiaire	14	16	22
Commerce ; réparation	9	20	17
Transports et entreposage	23	19	68
Information et communication	9	21	6
Activités financières et d'assurance	22	6	28
Activités spécialisées, scientifiques et tech.	6	14	11
Activités de services admin. et de soutien	16	6	30
Autres branches du secteur tertiaire	22	27	0
Total	14	18	28

¹ Nombre total d'entreprises établies dans le canton.

A noter qu'il s'agit de taille moyenne, donc les chiffres ne s'additionnent pas d'une branche à l'autre.

1.3 Valeur ajoutée

Pour mieux évaluer le poids économique des sociétés sous revue, il convient d'examiner leur valeur ajoutée et de la comparer à la valeur ajoutée globale dans l'économie genevoise. Cette dernière est obtenue en additionnant les valeurs ajoutées de toutes les entreprises établies dans le canton, elle s'apparente alors au produit intérieur brut (PIB)³. Selon une définition internationale, la valeur ajoutée représente l'augmentation de la valeur des produits résultant du processus de production. Elle correspond à la différence entre la valeur de la production (chiffre d'affaires) et la valeur

³ Voir l'annexe 1.

des biens et services entrant dans la production (consommation intermédiaire)⁴. La valeur ajoutée d'une économie est obtenue en multipliant la valeur ajoutée unitaire⁵ de chacune des branches d'activités économiques avec le nombre d'emplois en équivalents plein temps (EPT) correspondants et en les additionnant. Ainsi, la somme des valeurs ajoutées de toutes les branches économiques donne le produit intérieur brut, estimé dans ce cas selon l'approche dite de la production (voir annexe 1).

Etant donné que, pour les sociétés auxiliaires et liées en question, nous avons les emplois en équivalents plein temps par branche d'activité, on peut dès lors adopter la méthodologie susmentionnée, à savoir multiplier les emplois en équivalents plein temps par la valeur ajoutée unitaire de la branche correspondante.

Le tableau 5 indique le résultat des estimations de la valeur ajoutée (VA) pour les sociétés auxiliaires, pour les sociétés liées et pour l'ensemble des deux types de sociétés. Les sociétés auxiliaires contribuent pour 7% à la valeur ajoutée totale du canton et les sociétés liées pour 2,4%, ce qui donne 9,4% pour l'ensemble de ces deux types de sociétés. Les activités des sociétés auxiliaires dans la branche du commerce contribuent pour 23,6% à la valeur ajoutée totale de cette branche au niveau cantonal et les activités des sociétés liées dans la branche de la finance contribuent pour 6% à la valeur ajoutée cantonale de cette branche.

Dans le tableau 6 on trouve une confirmation des différences structurelles mentionnées dans la partie 1.2, à savoir que les sociétés auxiliaires sont majoritairement actives dans le commerce, avec 53,6% de la valeur ajoutée globale des sociétés auxiliaires, et les sociétés liées sont majoritairement actives dans le secteur financier, avec 60% de la valeur ajoutée globale des sociétés liées. Il est également intéressant de constater que, si les sociétés liées représentent 1,6% des emplois en équivalents plein temps (EPT) genevois⁶, leurs activités représentent 2,4% de la valeur ajoutée totale genevoise, ce qui est proportionnellement plus que pour les sociétés auxiliaires dont la part dans l'EPT genevois s'élève à 6,5% et celle de la valeur ajoutée à 7% (tableau 7). Cela est dû au fait que les sociétés liées sont majoritairement actives dans la branche des activités financières et assurances dont la valeur ajoutée par emploi en équivalents plein temps dépasse largement celle des autres branches entrant en ligne de compte ici.

⁴ Voir p.ex. OFS, *Définitions*, ou encore INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques), *Définitions et méthodes*.

⁵ C'est-à-dire par emploi en équivalent plein temps.

⁶ Secteurs secondaire et tertiaire, sans les Organisations internationales gouvernementales.

Tableau 5
Valeur ajoutée des sociétés auxiliaires et liées, 2008
 (millions et parts)

	auxiliaires		liées		total ¹	
	VA	part ²	VA	part ²	VA	part ²
Secteur secondaire	544	7.7	193	2.7	737	10.5
Industries manufacturières	543	9.8	193	3.5	737	13.2
Autres	1	0.1	0	0.0	1	0.1
Secteur tertiaire	2'244	6.9	739	2.3	2'983	9.1
Commerce	1'495	23.6	88	1.4	1'583	25.0
Transports	78	10.3	48	6.3	127	16.6
Information et communication	119	8.8	5	0.4	124	9.2
Activités financières et d'assurance	245	2.6	560	6.0	805	8.7
Activités immobilières	2	0.3	0	0.0	2	0.3
Activités spécialisées et scientifiques	213	5.2	32	0.8	245	6.0
Services aux entreprises	18	3.3	6	1.0	24	4.3
Autres	73	0.8	0	0.0	73	0.8
Total	2'788	7.0	933	2.4	3'721	9.4

Source : calculs propres. VA = valeur ajoutée.

¹ total = sociétés auxiliaires + sociétés liées.

² part dans la valeur ajoutée des mêmes branches au niveau cantonal.

Tableau 6
Valeur ajoutée des sociétés auxiliaires et liées
Répartition en %

	auxiliaires	liées	total ¹
Secteur secondaire	19.5	20.7	19.8
Industries manufacturières	19.5	20.7	19.8
Autres	0.0	0.0	0.0
Secteur tertiaire	80.5	79.3	80.2
Commerce	53.6	9.5	42.6
Transports	2.8	5.2	3.4
Information et communication	4.3	0.6	3.3
Activités financières et d'assurance	8.8	60.0	21.6
Activités immobilières	0.1	0.0	0.1
Activités spécialisées et scientifiques	7.6	3.4	6.6
Services aux entreprises	0.7	0.6	0.6
Autres	2.6	0.0	2.0
Total	100.0	100.0	100.0

Source : calculs propres.

¹ total = sociétés auxiliaires + sociétés liées.

Tableau 7
Parts des valeurs ajoutées et des emplois en équivalents plein temps
dans les totaux genevoise, 2008

	auxiliaires		liées		total ¹	
	VA	EPT	VA	EPT	VA	EPT
Secteur secondaire	7.7	6.4	2.7	2.3	10.5	8.7
Secteur tertiaire	6.9	6.5	2.3	1.4	9.1	8.0
Total	7.0	6.5	2.4	1.6	9.4	8.1

VA = valeur ajoutée, EPT = emplois en équivalents plein temps.

¹ total = sociétés auxiliaires + sociétés liées.

1.4 Impôts

1.4.1 Sociétés

Pour les sociétés auxiliaires et liées, l'AFC et l'OCSTAT ont établi spécialement pour cette étude des tableaux indiquant les montants des impôts cantonaux et communaux sur le bénéfice et le capital et de l'IFD facturés à ces sociétés, par branche économique. Compte tenu des dispositions légales régissant le secret fiscal et le secret statistique, seuls les montants totaux par branche nous ont été transmis.

Selon les chiffres transmis, les impôts facturés en 2008 aux sociétés auxiliaires et liées en tant qu'impôts sur le bénéfice et le capital, au plan cantonal et communal, s'élèvent à 445 millions, auxquels s'ajoutent 771 millions en tant qu'impôt fédéral direct (IFD) sur le bénéfice⁷, soit un total de 1'216 millions (tableau 8). Si l'on tient compte de la part cantonale à l'IFD (17%), on obtient un montant de 576 millions imputables, au plan cantonal et communal, aux sociétés auxiliaires et aux sociétés qui leur sont liées. Alors que les sociétés auxiliaires et liées représentent 4,6% du nombre total de sociétés de capitaux et coopératives, leur contribution aux impôts de l'ensemble de ces sociétés est bien plus importante et atteint 35% (tableau 9). Les sociétés auxiliaires et liées paient ainsi proportionnellement plus d'impôts que ne laisse prévoir leur part à la valeur ajoutée dans le canton, qui, elle, s'élève à 9,4%. La part des impôts cantonaux et communaux se monte à 12% de la valeur ajoutée de ces sociétés et celle de l'IFD sur le bénéfice à 21%.

Tableau 8
Impôts des sociétés auxiliaires et liées : période fiscale 2008
(millions)

	auxiliaires	liées	total¹
Impôts cantonaux sur bénéfice et capital	300	59	359
Impôts communaux bénéfice et capital	72	14	86
Total impôts cantonaux et communaux	372	73	445
Impôt fédéral direct (IFD) sur le bénéfice	723	49	771
Part cantonale à l'IFD	123	8	131
Total revenant au canton et aux communes	495	81	576

Source : AFC et OCSTAT, Genève.

¹ total = sociétés auxiliaires + sociétés liées.

⁷ Le statut de société auxiliaire ne s'applique qu'au plan cantonal et communal.

Tableau 9
Impôts des sociétés auxiliaires et liées
Parts dans le total des sociétés de capitaux et coopératives

	auxiliaires	liées	total¹
Nombre de sociétés	4.0	0.6	4.6
Impôts cantonaux et communaux	25.3	4.9	30.2
Part à l'IFD	65.6	4.4	70.0
Total	29.8	4.9	34.7

Source : AFC et OCSTAT, Genève.

¹ total = sociétés auxiliaires + sociétés liées.

1.4.2 Personnes physiques

En l'absence de chiffres disponibles, nous avons estimé les impôts sur le revenu des personnes physiques à travers les salaires versés par les sociétés auxiliaires et liées, les salaires revenant majoritairement au canton sous forme de dépenses en biens et services et sous forme d'impôts. Pour obtenir une estimation de la masse salariale totale versée par ces sociétés, nous passons par le salaire moyen, qui est disponible pour la plupart des branches d'activité à Genève. Le salaire moyen est ensuite multiplié par le nombre d'emplois en équivalents plein temps et on obtient ainsi une estimation de la masse salariale totale versée par les sociétés auxiliaires et liées, cette masse salariale étant assimilable au revenu brut du travail.

Dans une deuxième étape, nous appliquons au revenu brut du travail les taux de charge fiscale (impôts cantonaux, communaux et IFD) en pour-cent du revenu brut du travail tels que donnés par l'Administration fédérale des contributions pour le canton de Genève⁸. A noter que nous ne faisons pas ici de distinction entre frontaliers et personnes habitant le canton, étant donné que les frontaliers sont imposés à la source. Ainsi, selon nos estimations, les personnes travaillant dans les sociétés auxiliaires et liées ont versé au total 423 millions au titre d'impôts cantonaux et communaux sur le revenu et 73 millions d'IFD, en 2008. En tenant compte de la part cantonale à l'IFD (17%), on obtient un montant de 435 millions revenant au canton et aux communes (tableau 10), ce qui représente environ 12,9% du montant total de l'impôt sur le revenu de l'Etat de Genève.

⁸ *Charge fiscale en Suisse, Chefs-lieux des cantons – Chiffres cantonaux, AFC, 2011.*

Tableau 10
Personnes physiques : impôts sur le revenu
(millions et parts en %)

	auxiliaires	liées	total¹
Impôts cantonaux et communaux sur le revenu	338	85	423
Impôt fédéral direct (IFD) sur le revenu	58	15	73
Part cantonale à l'IFD sur le revenu	10	2	12
Total revenant au canton et aux communes	348	87	435

Source : calculs propres.

¹ total = sociétés auxiliaires + sociétés liées.

1.5 Impact direct total

Finalement, nous résumons dans le tableau suivant les résultats globaux obtenus dans les parties précédentes. Ceci constitue l'impact direct total des sociétés auxiliaires et des sociétés liées aux sociétés auxiliaires, en termes d'emplois en équivalents plein temps (EPT), de masse salariale, de valeur ajoutée et d'impôts.

Tableau 11
Impact direct total, 2008

	auxiliaires	liées	total¹
entreprises (nombre)	945	136	1'081
emplois en équivalents plein temps (nombre)	15'527	3'761	19'288
valeur ajoutée (millions)	2'788	933	3'721
masse salariale annuelle (millions)	1'973	496	2'469
impôts totaux dont :	843	168	1'011
- impôts sociétés ² (millions)	372	73	445
- part cantonale à l'IFD sur le bénéfice ³	123	8	131
- impôts personnes physiques ⁴ (millions)	338	85	423
- part cantonale à l'IFD sur le revenu ⁵	10	2	12

Source : calculs propres.

¹ total = sociétés auxiliaires + sociétés liées.

² impôts cantonaux et communaux sur le bénéfice et le capital des sociétés.

³ 17% du montant de l'IFD sur le bénéfice, soit 131 sur un total de 771 millions.

⁴ impôts cantonaux et communaux sur le revenu des personnes physiques.

⁵ 17% du montant de l'IFD sur le revenu des personnes physiques, soit 12 sur un total de 73 millions.

2. Impact indirect

Après avoir analysé l'impact direct, nous tenterons d'estimer dans la présente partie les effets indirects des sociétés auxiliaires et liées.

Ce sont les effets qui passent par la chaîne des fournisseurs de biens et services à ces sociétés. Les flux financiers générés par les activités des sociétés et injectés dans l'économie sont une source de revenu pour des fournisseurs de biens et services locaux

et un moyen de dépenses en biens et services à travers les salaires distribués par les fournisseurs à leurs employés. C'est l'effet multiplicateur qui peut être exprimé en termes de valeur ajoutée ou d'emplois en équivalents plein temps, les deux étant équivalents au vu de la méthodologie adoptée pour calculer la valeur ajoutée⁹.

Ce multiplicateur est cependant très difficile à estimer, car il demande, au niveau des sociétés, des informations sur leur chiffre d'affaires, sur leurs charges en biens et services, sur l'origine de leurs fournisseurs de biens et services ou encore sur les salaires versés et le lieu d'habitation des employés. Les personnes engagées par ces sociétés n'auront un impact sur l'économie cantonale que s'ils habitent dans le canton et les fournisseurs des sociétés n'auront un impact sur l'économie cantonale que s'ils sont implantés dans le canton. Pour les employés habitant dans le canton, on peut supposer que la majeure partie de leurs dépenses en biens et services vont à l'économie locale, du moins c'est ce que l'on doit admettre ici, car, tout en sachant pertinemment que tous les achats ne s'effectuent pas dans le canton, il nous est impossible de savoir quelle est la proportion des dépenses effectuées à l'étranger ou dans un autre canton. Nous admettons donc que ces employés achètent leurs produits alimentaires, leurs habits, leurs meubles, etc. auprès de magasins locaux, qu'ils prennent les transports publics locaux, qu'ils vont dans les restaurants genevois, etc. Inversement, et pour le même genre de raison, nous admettons également que les frontaliers dépensent leur salaires majoritairement là où ils habitent, même si, dans ce cas aussi, on sait qu'une partie des achats des frontaliers s'effectue dans le canton. Il en est de même pour les fournisseurs des sociétés sous revue. Si le fournisseur est établi dans le canton, une partie de l'impact se fera dans le canton, soit à travers les salaires versés à ses employés (de nouveau pourvu qu'ils habitent dans le canton), soit à travers ses propres fournisseurs, et ainsi de suite. Si le fournisseur est établi dans un autre canton ou à l'étranger, l'impact économique se fera là où le fournisseur a établi son entreprise.

Les informations nécessaires pour ce genre de calcul ne peuvent être obtenues qu'au moyen d'une enquête exhaustive auprès des sociétés concernées. Or, au vu du genre d'informations demandées, et expérience faite, on sait que le taux de réponse est très faible et de plus les réponses fournies sont en général très lacunaires. C'est la raison pour laquelle nous avons renoncé à cette solution¹⁰ et nous avons préféré passer par des méthodes indirectes.

⁹ Valeur ajoutée = valeur ajoutée unitaire multipliée par l'emploi en équivalents plein temps (voir partie 1.3).

¹⁰ D'autre part, la durée de cette étude (1½ mois) n'aurait pas permis de prendre ce chemin. Mais, encore une fois, la raison principale se situe du côté des informations lacunaires attendues.

2.1 Impact indirect via les salaires

Dans la partie 1.4.2, nous avons expliqué la méthode utilisée pour obtenir la masse salariale versée par les sociétés auxiliaires et liées. Comme nous admettons que cette masse salariale est dépensée en majeure partie dans le canton par ceux qui y habitent, la masse salariale doit être ajustée pour tenir compte de la part des frontaliers travaillant dans ces sociétés et pour lesquels nous admettons qu'ils dépensent leur salaire là où ils habitent. L'OCSTAT publie un tableau avec le nombre de frontaliers actifs selon les branches, qui entrent dans le calcul de la valeur ajoutée. On déduit de ce tableau qu'en 2008 la proportion des frontaliers actifs s'élève à environ 34% dans le secteur secondaire et à 16% dans le secteur tertiaire. A noter qu'entre 2005 et 2008, la part des frontaliers actifs dans le secteur secondaire a augmenté de 27,8% à 34%, et celle dans le secteur tertiaire de 13,1% à 16%. On peut ainsi déduire pour chaque branche la part des actifs non frontaliers dont on suppose ici qu'ils habitent dans le canton. C'est bien entendu une hypothèse simplificatrice, car il faudrait tenir compte du flux net des pendulaires, mais cette tâche dépasse le cadre de la présente étude.

En déduisant les impôts sur le revenu (calculés dans la partie 1.4.2) et diverses contributions obligatoires, nous obtenons le revenu disponible. L'enquête sur le budget mensuel des ménages, réalisée par l'OFS, donne des indications sur la répartition des dépenses de consommation, non seulement pour la Suisse, mais également pour quelques cantons d'une certaine taille, dont Genève (annexe 2)¹¹. Les résultats de cette enquête permettent de voir la répartition des dépenses de consommation entre différentes branches et de calculer la propension marginale à consommer, tel que l'illustre le tableau 12. En moyenne, dans le canton de Genève, 88% du revenu disponible sont dépensés pour des biens et services. Il est d'ailleurs intéressant de constater que, selon ce tableau, la propension marginale à consommer est plus élevée à Genève qu'au niveau helvétique dans son ensemble.

¹¹ *Enquête sur le budget des ménages, pour les cantons d'une certaine taille, 2006-2008, OFS.*

Tableau 12
Dépenses de consommation
Montant mensuel et répartition en %

	CH		GE	
secteur secondaire	1'252	23.7	1'315	23.9
produits alimentaires et boissons non alcoolisées	641	12.1	679	12.3
boissons alcoolisées et tabacs	103	1.9	116	2.1
vêtements et chaussures	231	4.4	254	4.6
ameublement, équipement et entretien du ménage	277	5.2	267	4.8
secteur tertiaire	4'026	76.3	4'188	76.1
restauration et services d'hébergement	523	9.9	556	10.1
logement et énergie	1'428	27.1	1'558	28.3
dépenses de santé	259	4.9	326	5.9
transports	728	13.8	672	12.2
communications	173	3.3	219	4.0
loisirs et culture	640	12.1	583	10.6
autres biens et services	275	5.2	274	5.0
total	5'278	100.0	5'504	100.0
revenu disponible	6'338		6'254	
propension marginale à consommer en %	83.3		88.0	

Source : OFS, Enquête sur le budget des ménages, 2006-2008.

En appliquant la part des dépenses du tableau 12 au revenu disponible obtenu à partir de la masse salariale, ajustée pour la part des frontaliers, nous obtenons les dépenses de consommation pour les diverses catégories effectuées dans le canton par les personnes travaillant dans les sociétés auxiliaires et liées (tableau 13).

Tableau 13
Dépenses de consommation engendrées par les salaires
versés par les sociétés
(millions)

	auxiliaires	liées	total ¹
secteur secondaire	353	89	441
produits alimentaires et boissons non alcoolisées	182	46	228
boissons alcoolisées et tabacs	31	8	39
vêtements et chaussures	68	17	85
ameublement, équipement et entretien du ménage	71	18	89
secteur tertiaire	1'123	282	1'405
restauration et services d'hébergement	149	37	186
logement et énergie	418	105	522
dépenses de santé	87	22	109
transports	180	45	225
communications	59	15	73
loisirs et culture	156	39	196
autres biens et services	73	18	92
total	1'475	371	1'846

Source : calculs propres.

¹ total = sociétés auxiliaires + sociétés liées.

Nous supposons donc que ces dépenses de consommation s'effectuent dans le canton, sous forme d'achat de biens et services. A ce titre, elles peuvent être considérées comme un surplus de chiffre d'affaires pour les entreprises vendant ces biens et services et actives dans les domaines illustrés dans le tableau 13. Par exemple, grâce aux personnes travaillant dans les sociétés auxiliaires ou liées, le chiffre d'affaires des entreprises de la branche alimentaire se trouve augmenté de 228 millions et celui du secteur de l'hôtellerie et restauration de 186 millions, etc. Il s'agit maintenant de déterminer ce que ce chiffre d'affaires supplémentaire représente pour les entreprises en termes de masse salariale et de valeur ajoutée. Il faut donc déterminer une relation entre le chiffre d'affaires, la valeur ajoutée et la masse salariale.

L'OFS publie divers tableaux avec des données sur les chiffres d'affaires, les charges de personnel, les salaires, les charges de marchandises et matériaux, etc¹². De ces chiffres on peut déduire divers ratios et en particulier le ratio entre les salaires et le chiffre d'affaires pour chacune des branches d'activité économique. La même source donne également les relations entre la valeur ajoutée, les charges et le chiffre d'affaires, selon les branches. Ces ratios et relations nous servent à calculer la masse salariale pouvant être associée au chiffre d'affaires supplémentaire, de nouveau pour chacune des branches prises en considération, l'hypothèse sous-jacente étant toutefois que les ratios observés au niveau suisse restent valables pour le canton de Genève. A chacune des catégories du tableau 13 nous associons les divers ratios correspondants et nous obtenons ainsi la masse salariale supplémentaire liée aux dépenses des personnes travaillant dans les sociétés auxiliaires et liées (tableau 14a à 14c).

Les dépenses de consommation des personnes engagées par ces sociétés et habitant dans le canton engendrent une masse salariale supplémentaire de 715 millions (tableau 14c), ce qui représente 3,1% de la masse salariale totale dans le canton en 2008. En se basant sur le salaire moyen, on en déduit que cette masse salariale supplémentaire correspond à 8'863 emplois en équivalents plein temps qui génèrent une valeur ajoutée de 1'367 millions.

Une autre façon d'interpréter les résultats du tableau 14c est de dire que 1 million de dépenses supplémentaires des personnes occupées par ces sociétés crée 0,7 million de valeur ajoutée à laquelle correspondent 4,8 emplois en équivalents plein temps, EPT. Il est à noter que ce résultat est le même pour les deux types de sociétés, car 1 franc est

¹² Chiffre d'affaires et charges de marchandises et de matériaux, Charges de personnel et amortissements, *Statistique de la production et de la valeur ajoutée*, OFS. Structure du compte de résultats des grandes sociétés de capitaux selon la division économique, *Statistique de la production et de la valeur ajoutée*, OFS.

dépensé de la même façon, que ce soit par une personne travaillant dans une société auxiliaire ou dans une société liée, puisque nous avons pris la même répartition des dépenses de consommation (tableau 12). Si l'on compare la valeur ajoutée supplémentaire et les emplois en équivalents plein temps y associés avec la valeur ajoutée et les emplois en équivalents des sociétés auxiliaires et liées, on obtient un multiplicateur de 1,5¹³. En l'occurrence, si aux 19'288 emplois en équivalents plein temps des sociétés auxiliaires et liées on en ajoute 8'863 associés aux dépenses des personnes travaillant dans ces sociétés, on obtient un total de 28'151 emplois en équivalents plein temps, soit 1,5 fois plus.

Tableau 14a
Sociétés auxiliaires : impact indirect des salaires
(millions et %)

dépenses de consommation	1'475
masse salariale supplémentaire créée	571
en % de la masse salariale cantonale	2.5
EPT ¹ correspondant	7'082
en % du total de l'EPT cantonal	3.0
valeur ajoutée supplémentaire	1'092
en % de la valeur ajoutée des sociétés	39.2
en % de la valeur ajoutée totale cantonale	2.8

Source : calculs propres.

¹ EPT = emplois en équivalents plein temps.

Tableau 14b
Sociétés liées : impact indirect des salaires
(millions et %)

dépenses de consommation	371
masse salariale supplémentaire créée	144
en % de la masse salariale cantonale	0.6
EPT ¹ correspondant	1'781
en % du total de l'EPT cantonal	0.7
valeur ajoutée supplémentaire	275
en % de la valeur ajoutée des sociétés	29.4
en % de la valeur ajoutée totale cantonale	0.7

Source : calculs propres.

¹ EPT = emplois en équivalents plein temps.

¹³ Chiffre arrondi à la 1^{ère} décimale après la virgule. Les multiplicateurs pour la valeur ajoutée et pour l'EPT sont assez proches, étant donné qu'on utilise l'emploi en équivalents plein temps pour calculer la valeur ajoutée.

Tableau 14c**Sociétés auxiliaires et liées : impact indirect des salaires
(millions)**

dépenses de consommation	1'846
masse salariale supplémentaire créée	715
en % de la masse salariale cantonale	3.1
EPT ¹ correspondant	8'863
en % du total de l'EPT cantonal	3.7
valeur ajoutée supplémentaire	1'367
en % de la valeur ajoutée des sociétés	36.7
en % de la valeur ajoutée totale cantonale	3.5
1 million de dépenses crée/maintient	0.7 million de valeur ajoutée
	4.8 EPT
multiplicateur de l'EPT	1.5

Source : calculs propres.

¹ EPT = emplois en équivalents plein temps.

2.2 Impact indirect via les dépenses des sociétés

Dans cette partie, nous évaluons l'effet indirect à travers les dépenses en biens et services des sociétés auxiliaires et liées. Cependant nous devons ici faire une distinction entre les sociétés auxiliaires et les sociétés liées, étant donné que les sociétés auxiliaires déploient leurs activités commerciales essentiellement à l'étranger, ce qui affecte la proportion des charges dans le chiffre d'affaires ainsi que le rapport entre charges en personnel et charges totales.

2.2.1 Sociétés liées

Nous n'avons aucune indication directe concernant les charges totales de ces sociétés, mais on sait qu'elles comprennent entre autres les charges d'achat de biens et services. Comme dans la partie précédente, nous nous basons sur divers ratios qu'on observe au niveau national et qu'on applique au canton de Genève. En l'occurrence, nous utilisons les relations entre les charges de biens et services, les charges totales, le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée, pour aboutir à un rapport entre les charges de biens et services et la valeur ajoutée. Ce dernier permet d'estimer le montant des dépenses en biens et services des sociétés auxiliaires et liées.

Il faut, ici aussi, tenir compte des achats effectués par les fournisseurs hors canton. Cependant l'estimation de la proportion d'achats effectués dans le canton s'avère compliquée. Une indication qu'on peut utiliser est fournie par le tableau d'entrées/sorties pour l'économie suisse, qui indique les importations entrant dans la production et cela pour chacune des branches. Ainsi, la part moyenne des importations dans la production du secteur secondaire s'élève à 40% et celle du secteur tertiaire à environ 6%. Il ne

s'agit que des importations de l'étranger, mais, à défaut de mieux, on utilisera les proportions obtenues selon les branches pour le canton de Genève, ce qui sous-tend que les proportions restent les mêmes. A noter que les importations genevoises s'élèvent à 27,4% du PIB genevois. Il s'agit pour plus de 50% de biens de consommation, les biens d'équipements représentent 14% et les matières premières 12%. Cela ne résout toutefois pas le problème de savoir combien les entreprises genevoises "importent" des autres cantons suisses. En l'absence d'informations précises à ce sujet, nous ajoutons la moitié du chiffre du pourcentage au secteur secondaire et la même chose pour le tertiaire, ce qui implique que nous supposons qu'en tout 60% des biens et services achetés par les fournisseurs du secteur secondaire viennent de l'étranger et d'autres cantons, et pour le secteur tertiaire cette part s'élève à 9%. Etant donné que les sociétés considérées sont peu actives dans le secteur secondaire, c'est la proportion dans le secteur tertiaire qui l'emporte et donc on peut admettre que la majeure partie de leurs dépenses en biens et services va au canton.

Les dépenses des sociétés en biens et services peuvent être considérées comme un supplément de chiffre d'affaires pour d'autres fournisseurs et, selon la même méthodologie que pour l'estimation de l'impact indirect des salaires, on calcule l'impact indirect des achats de biens et services, résumé dans le tableau 15a ci-dessous. Les dépenses des sociétés liées conduisent à une valeur ajoutée supplémentaire représentant 1,3% de la valeur ajoutée totale cantonale et les emplois correspondants, en équivalents plein temps, représentent 0,9% du total des emplois en équivalents plein temps dans le canton.

Vu sous un autre angle, on peut déduire du tableau 15a que 1 million de dépenses en biens et services des sociétés liées crée environ 0,9 million de valeur ajoutée à laquelle sont associés 5,4 emplois en équivalents plein temps.

Tableau 15a
Sociétés liées : impact indirect des dépenses
(millions)

dépenses en biens et services	589
masse salariale supplémentaire créée	276
en % de la masse salariale cantonale	1.2
EPT ¹ correspondant	2'176
en % du total de l'EPT cantonal	0.9
valeur ajoutée supplémentaire	515
en % de la VA des sociétés	55.2
en % de la VA totale cantonale	1.3
1 million de dépenses crée	0.9 million de valeur ajoutée 5.4 EPT

Source : calculs propres.

¹ EPT = emplois en équivalents plein temps.

2.2.1 Sociétés auxiliaires

Concernant les sociétés auxiliaires, du fait qu'elles exercent la majorité de leurs activités à l'étranger, la proportion des dépenses dans le canton de trouve diminué d'autant et le rapport entre charges en personnel et charges se trouve également modifié, en l'occurrence le rapport est plus élevé. Par rapport à leur propre valeur ajoutée, il s'ensuit que les sociétés auxiliaires dépensent proportionnellement moins en biens et services que les sociétés liées et créent donc proportionnellement moins de valeur ajoutée supplémentaire¹⁴.

Le tableau 15c résume les impacts des sociétés auxiliaires et des sociétés liées et l'on observe que, pour l'ensemble des sociétés auxiliaires et liées, on obtient une valeur ajoutée supplémentaire de 1'237 millions, représentant 3,1% de la valeur ajoutée totale cantonale.

Tableau 15b
Sociétés auxiliaires : impact indirect des dépenses
(millions)

dépenses en biens et services	940
masse salariale supplémentaire créée	445
en % de la masse salariale cantonale	1.9
EPT ¹ correspondant	4'025
en % du total de l'EPT cantonal	1.7
valeur ajoutée supplémentaire	772
en % de la VA des sociétés	25.9
en % de la VA totale cantonale	1.8
1 million de dépenses crée	0.8 million de valeur ajoutée 4.8 EPT

Source : calculs propres.

¹ EPT = emplois en équivalents plein temps.

Tableau 15c
Sociétés auxiliaires et liées : impact indirect des dépenses
(millions)

dépenses en biens et services	1'529
masse salariale supplémentaire créée	721
en % de la masse salariale cantonale	3.1
EPT ¹ correspondant	6'201
en % du total de l'EPT cantonal	2.6
valeur ajoutée supplémentaire	1'237
en % de la VA des sociétés	33.2
en % de la VA totale cantonale	3.1
1 million de dépenses crée	0.8 million de valeur ajoutée 4.8 EPT

Source : calculs propres.

¹ EPT = emplois en équivalents plein temps.

¹⁴ Toujours par rapport à leur propre valeur ajoutée.

2.3 Impact indirect total

On résume les résultats ci-dessus dans le tableau 16 qui laisse conclure que l'impact indirect total en termes de valeur ajoutée supplémentaire s'élève à 2'604 millions, soit 6,6% de la valeur ajoutée totale cantonale. Vu sous un autre angle, on peut dire que 1 million de dépenses en biens et services crée 0,8 million de valeur ajoutée supplémentaire. Le multiplicateur de l'emploi en équivalents plein temps atteint 1,8, c'est-à-dire 1 emploi en équivalents plein temps dans les sociétés auxiliaires et liées permet de créer ou maintenir 0,8 emploi supplémentaire en équivalents plein temps à travers les dépenses des personnes travaillant dans ces sociétés et à travers les dépenses en biens et services de ces mêmes sociétés.

Tableau 16
Impact indirect total
(millions)

	salaires	dépenses des sociétés	total
dépenses en biens et services	1'846	1'529	3'375
masse salariale supplémentaire créée	715	721	1'446
en % de la masse salariale cantonale	3.1	3.1	6.3
EPT ¹ correspondant	8'863	6'201	15'064
en % du total de l'EPT cantonal	3.7	2.6	6.3
valeur ajoutée supplémentaire	1'367	1'237	2'604
en % de la VA des sociétés	36.7	33.2	70.0
en % de la VA totale cantonale	3.5	3.1	6.6
1 million de dépenses crée	0.8 million de valeur ajoutée		
	4.5 EPT		
multiplieur emploi	1.8		

Source : calculs propres

EPT = emplois en équivalents plein temps.

3. Impact induit et impact total

Dans une dernière étape, on pousse le raisonnement plus loin en notant que la valeur ajoutée supplémentaire créée par l'impact indirect engendrera une nouvelle valeur ajoutée, car les dépenses décrites à l'étape précédente sont une source de revenus pour d'autres fournisseurs, ce qui conduit ainsi à une chaîne de dépenses successives jusqu'à ce que toute la valeur ajoutée soit absorbée. A noter toutefois qu'après l'étape des impacts direct et indirect, liés aux activités spécifiques des sociétés sous revue, les dépenses successives se diffusent ensuite normalement à travers l'économie. On peut ainsi déduire que, toutes choses égales par ailleurs et en appliquant les pourcentages multiplicateurs pour l'ensemble de l'économie genevoise, la valeur ajoutée supplémentaire de 2'604 millions (impact indirect total) conduira à une nouvelle valeur

ajoutée de 1'449 millions (55,6%¹⁵ de 2'604) qui, elle-même, conduira à une valeur ajoutée de 806 millions, etc. Soulignons toutefois que, contrairement à l'impact indirect et a fortiori l'impact direct, qui se déploient assez rapidement dans l'économie, l'impact induit peut prendre beaucoup plus de temps à se concrétiser, étant donné qu'il est le résultat de dépenses successives à travers le temps. Quoi qu'il en soit, au final on obtient un impact induit estimé à 3'267 millions, tel que noté dans le tableau 17. Le multiplicateur global de l'emploi en équivalents plein temps est égal à 2,6, c'est-à-dire 1 emploi en équivalents plein temps dans les sociétés auxiliaires et liées permet de créer ou maintenir 1,6 emploi supplémentaire en équivalents plein temps dans le reste de l'économie, à travers tous les impacts consécutifs aux dépenses en biens et services des sociétés et aux dépenses en biens et services des personnes travaillant dans ces sociétés.

Tableau 17
Impacts direct, indirect et induit
(millions)

impact direct (valeur ajoutée de départ)	3'721
impact indirect	2'604
impact induit	3'267
total des impacts	9'592
multiplicateur global	2.6

Source : calculs propres

4. Impact d'un départ des sociétés auxiliaires

Il est difficile de mesurer comment se transmettrait l'impact d'un départ des sociétés auxiliaires à travers l'économie genevoise, d'autant plus que le risque est élevé que les sociétés qui leur sont liées quitteraient également le canton. Trop d'interactions entrent en ligne de compte pour essayer de chiffrer cet impact, qui se diluerait au fil du temps, étant donné que, même si elles devaient quitter le canton, ces sociétés ne le feraient certainement pas toutes au même moment. Il va sans dire que les impacts seraient négatifs en termes d'emplois, de valeur ajoutée, d'impôts, etc., mais ils se répartiraient à travers le temps.

Le seul exercice que l'on puisse faire ici c'est de se rendre compte que ces sociétés représentent 19'288 emplois en équivalents plein temps, injectent directement plus de 3,7 milliards dans l'économie, soit 9% de la valeur ajoutée totale, versent plus de 1,2 milliard au titre d'impôts cantonaux, communaux et fédéraux, dont 576 millions

¹⁵ L'impact indirect total pour l'économie genevoise dans son ensemble représente 55,6% de l'impact direct.

reviennent au canton et aux communes, auxquels s'ajoutent 496 millions d'impôts versés au titre d'impôts sur le revenu sur les personnes physiques, dont 435 millions reviennent au canton et aux communes, créent ou permettent de maintenir de façon indirecte, à travers leurs activités, 15'064 emplois en équivalents plein temps auxquels correspond une valeur ajoutée supplémentaire de 2'604 millions.

Si ces sociétés venaient à disparaître du jour au lendemain, les pertes pour le canton (et la Confédération) correspondraient aux chiffres susmentionnés. La perte immédiate pour l'économie genevoise serait équivalente à l'impact direct 3,7 milliards, à laquelle s'ajouteraient le manque à gagner pour le canton et les communes sous forme de pertes en recettes fiscales de l'ordre de 576 millions imputables aux sociétés et 435 millions imputables aux personnes physiques ainsi que la perte directe d'environ 19'300 emplois en équivalents plein temps. Se grefferaient par-dessus ces effets directs tous les effets indirects en termes de valeur ajoutée supplémentaire et emplois créés ou maintenus grâce aux activités des sociétés en question.

Mesurer correctement ces effets s'avère difficile et on ne peut que se référer aux chiffres estimés dans les diverses parties de l'étude pour se faire une idée.

Remarques

Les résultats obtenus ci-dessus pour les trois impacts (direct, indirect et induit) se situent certainement à une marge inférieure et sont probablement sous-évalués, et cela essentiellement pour deux raisons, d'après nous. D'abord, nos divers calculs se basent sur les salaires moyens par branche. Or, au vu du type de sociétés analysées ici, on peut aisément imaginer que le salaire dans ces sociétés est plus élevé que le salaire moyen observé dans le reste de l'économie genevoise. Ensuite, pour diverses raisons, nous n'avons pas pu évaluer tous les impacts indirects et induits. Il en est ainsi, par exemple, du calcul des impôts, revenant au canton et aux communes, que nous avons dû limiter à l'impact direct. Or, les entreprises et employés, concernés indirectement par les activités des sociétés sous revue, paient également des impôts.

En conséquence, on peut considérer que les résultats obtenus relèvent d'un scénario que l'on peut qualifier de conservateur.

Annexe 1

Valeur ajoutée et PIB¹⁶

De façon un peu simplifiée, on peut dire que le PIB est une mesure monétaire de la richesse créée, pendant une certaine période, par l'activité de production d'une zone économique donnée. Il peut être estimé selon trois approches distinctes, schématiquement décrites ci-dessous :

- Approche de la *production*

en additionnant les valeurs ajoutées créées par l'ensemble des unités engagées dans une activité productrice ; le plus souvent, la valeur ajoutée est calculée comme la différence entre la valeur des biens et services *produits* et la valeur des biens et services *employés* dans le processus de production.

- Approche de la *dépense*

en calculant la différence entre la valeur des biens et services qui sortent du secteur de la production de la zone économique (pour être consommés par les ménages ou exportés, par exemple) et ceux qui entrent dans le secteur de la production de la zone économique (autrement dit, les biens et services importés).

- Approche des *revenus*

en additionnant la valeur des revenus du travail (salaires, bonus, ...) et du capital (intérêts payés, dividendes, profits, ...) versés par les entreprises de la zone considérée.

Abstraction faite de quelques ajustements, ces trois approches aboutissent à la même valeur du PIB.

La valeur ajoutée est utilisée pour rémunérer les travailleurs (salaires en particulier) et les prêteurs (intérêts en particulier), le solde constituant du profit. Les revenus totaux et la valeur ajoutée totale doivent donc être identiques. Il s'ensuit que l'approche des revenus et l'approche de la production doivent aboutir à la même valeur.

Pour l'estimation d'un PIB cantonal, il n'est pas possible d'adopter l'approche de la dépense, puisqu'elle repose, entre autres, sur des statistiques des flux intercantonaux de biens et services, autrement dit, sur des statistiques portant sur les "exportations" et les "importations" cantonales. Or, dans le cas de la Suisse (et de nombreux autres pays), de telles statistiques n'existent pas.

Il s'ensuit que les PIB cantonaux sont généralement estimés en utilisant l'approche par la production ou celle par les revenus.

¹⁶ Voir D. Nilles et C. Sfreddo, "Estimation du PIB du canton de Genève", in *Etudes et documents*, Office cantonal de la statistique (OCSTAT), Genève, février 2010.

Annexe 2

Revenus et dépenses des ménages pour Genève

Montant mensuel moyen en francs par ménage et répartition en % du revenu brut

Revenus du travail	6'980	75.2
Revenus issus d'activités salariées	6'000	64.7
Revenus issus d'activités indépendantes	980	10.6
Revenus de la fortune et de la location	343	3.7
Revenu primaire	7'323	78.9
Rentes et transferts sociaux	1'833	19.8
Rentes AVS/AI (premier pilier)	716	7.7
Rentes de caisses de pension (deuxième pilier)	613	6.6
Prestations sociales et indemnités	504	5.4
Transferts monétaires reçus d'autres ménages	121	1.3
Revenu brut	9'277	100.0
Dépenses de transfert obligatoires	-2'868	-30.9
Assurances sociales: contributions	-883	-9.5
Impôts	-1'317	-14.2
Assurance-maladie de base: primes	-668	-7.2
Transferts monétaires versés à d'autres ménages	-155	-1.7
Revenu disponible	6'254	67.4
Autres assurances, taxes et transferts	-541	-5.8
Assurances-maladie complémentaires: primes	-113	-1.2
Autres assurances: primes	-184	-2.0
Taxes	-61	-0.7
Dons, cadeaux offerts et invitations	-182	-2.0
Dépenses de consommation	-5'504	-59.3
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	-679	-7.3
Boissons alcoolisées et tabacs	-116	-1.2
Restauration et services d'hébergement	-556	-6.0
Vêtements et chaussures	-254	-2.7
Logement et énergie	-1'558	-16.8
Ameublement, équipement et entretien du ménage	-267	-2.9
Dépenses de santé	-326	-3.5
Transports	-672	-7.2
Communications	-219	-2.4
Loisirs et culture	-583	-6.3
Autres biens et services	-274	-3.0
Revenus sporadiques	330	3.6
Épargne	540	5.8

Source : Enquête sur le budget des ménages (EBM), 2006-2008, OFS.